

<https://interlangues.dis.ac-guyane.fr/INSCRIPTIONS-AUX-CONCOURS-DE-RECRUTEMENT-D-ENSEIGNANTS-DU-SECOND-DEGRE-DE-LA.html>



INSCRIPTIONS AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT

D'ENSEIGNANTS DU SECOND DE LA SESSION 2017



DEVENIR ENSEIGNANT
devenirenseignant.gouv.fr
Enseigner, votre **avenir**, leur **réussite**
RETOURNEZ LE SITE

Date de mise en ligne : 17 septembre 2016

- Accompagner -

Copyright © Le site des Langues vivantes enseignées en Guyane - Tous droits réservés

Les candidats aux concours des personnels enseignants doivent s'inscrire avant le 13 octobre. Les modalités et conditions d'inscription sont consultables sur

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid106023/inscriptions-concours-second-degre.html>

Le CAPES réservé est reconduit pour 2 ans. Les conditions d'éligibilité sont étendues.

A consulter : l'agrégation spéciale, concours ouvert pour la 1ère fois.